

INSPÉ : Stop au harcèlement, aux violences sexistes, sexuelles et homophobes

LE HARCÈLEMENT SEXUEL : C'EST QUOI ?

Est harcèlement sexuel tout comportement (propos, gestes, écrits...) à connotation sexuelle ou sexiste imposé à une personne de manière répétée (au moins deux fois).

Pour être considérés comme du harcèlement sexuel, il faut que les comportements portent **atteinte à la dignité de la personne** (comme les « **propos ou comportements ouvertement sexistes, grivois, obscènes** ») ou créent une situation qui « **rend insupportable les conditions de vie, de travail ou d'hébergement** » (Circulaire du 7 août 2012).

Depuis la loi du 3 août 2018, la répétition de propos ou de comportements par plusieurs personnes est également reconnue comme du harcèlement sexuel, comme par exemple dans le cas du **cyberharcèlement**.

Est également assimilé au harcèlement sexuel : le fait de **faire pression, même une seule fois**, sur une personne dans le but réel ou supposé d'obtenir des actes sexuels (« **chantage sexuel** ») **en échange** d'un emploi, d'une promotion, d'un maintien d'avantages ou au contraire pour éviter des sanctions.

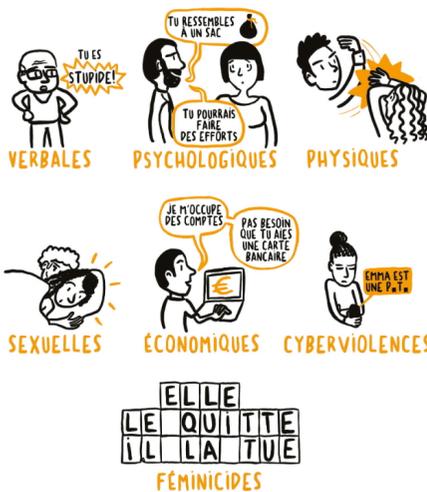
Le Code pénal prévoit pour les auteurs de harcèlement sexuel des peines pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. Les peines peuvent être portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende **en cas de circonstances aggravantes** (par une personne qui abuse d'une autorité, par plusieurs personnes, sur un mineur de quinze ans ou sur une personne vulnérable ou par le biais d'un support numérique).



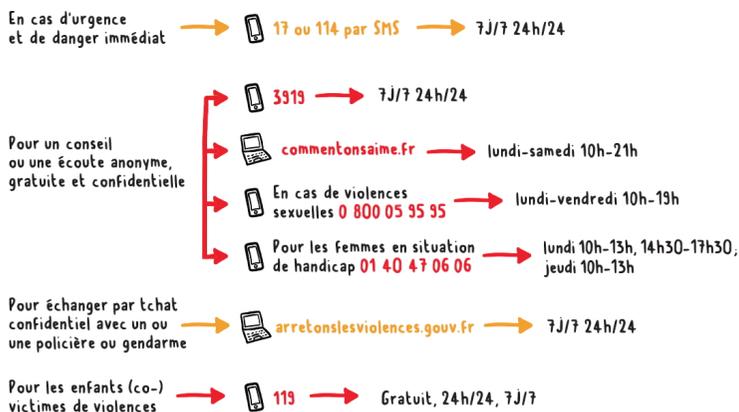
Lucie MOUGENOT, Maître de conférences en Sciences de l'éducation
lucie.mougenot@u-picardie.fr

Cellule de veille UPJV contre les violences sexistes et sexuelles
harcèlementsexuel@u-picardie.fr

1 FEMME SUR 3
A ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCES
PHYSIQUES OU SEXUELLES
AU MOINS UNE FOIS DANS SA VIE
→ DEPUIS L'ÂGE DE 15 ANS ←



Ces violences sont interdites et punies par la loi.



CLASCHES



Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur

- Sensibilisation, information, défense des victimes
- Guide pratique sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur : s'informer et se défendre

Centre Hubertine Auclert

Centre de lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promotion de l'égalité femmes-hommes :

- Ressources,
- Formations,
- Observatoire régional des violences faites aux femmes...



Les malles pour l'égalité

ÉDUCER À L'ÉGALITÉ

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET JEUX POUR LE 1ER DEGRÉ (PRIMAIRE)

Ressources à destination des élèves du 1er et 2nd degrés pour :

- Aider à déconstruire les stéréotypes de genre
- Mettre en place des séances de prévention sur la lutte contre le cybersexisme ou l'inceste

Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur

- Enquête nationale 2020

Expérience étudiante des violences sexuelles et sexistes au cours de leurs études

Une étudiante sur 10 a été victime d'agression sexuelle.

Expérience étudiante des violences sexuelles et sexistes au cours de leurs études

Une étudiante sur 20 a été victime de viol.

Le violentomètre

Un outil simple pour mesurer si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences...

